

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

E. LEVASSEUR

## La population française

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 33 (1892), p. 305-315

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1892\\_\\_33\\_\\_305\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1892__33__305_0)

© Société de statistique de Paris, 1892, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

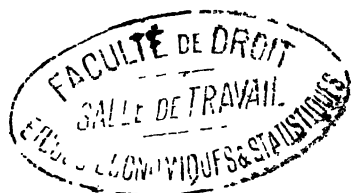
Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 9. — SEPTEMBRE 1892.



I.

### LA POPULATION FRANÇAISE (1)

#### QUELQUES CONCLUSIONS DÉMOGRAPHIQUES, POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES (2)

**SOMMAIRE.** — Les opinions contradictoires sur les questions de population. — L'état stationnaire et l'allure progressive ou rétrograde — L'accroissement de la richesse et de la population en France. — La question politique — La démographie française — De l'avenir démographique de la France.

Nous avons fait connaître la population française, nous pourrions presque dire la nation française, par son histoire durant les siècles passés, par l'analyse des éléments démographiques dont elle est composée au XIX<sup>e</sup> siècle, par la suite des changements que le temps a amenés dans sa constitution et par la description de son état moral ; nous avons, par la comparaison avec les pays étrangers, marqué le rang qu'elle occupe en Europe et dans le monde au milieu des populations civilisées. Il ne nous reste qu'à rassembler les traits les plus caractéristiques de cette étude et à conclure.

*Les opinions contradictoires sur les questions de population.* — Nous avons présenté successivement dans un ordre méthodique les aspects multiples de la

(1) *La Population française*, 3 volumes. (Arthur Rousseau, éditeur, 14, rue Soufflot et rue Toulrier, 13.)

(2) Voir le *Journal de la Société de statistique*, avril 1891.

question et nous avons pris à mesure, dans chaque chapitre, les conclusions spéciales au groupe de faits qui y étaient exposés. Pour porter un jugement d'ensemble, il importe de bien connaître le détail des phénomènes et les rapports qui en dérivent. Même avec cette connaissance, il est difficile de tirer la conclusion générale, non seulement à cause de la nature du sujet, mais à cause de la diversité des points de vue d'où il peut être considéré ; sur quelque somme de faits que s'appuie l'auteur, il est exposé à être taxé d'insuffisance et, quelque bonne foi qu'il apporte, à être suspecté de partialité ou d'étroitesse.

En matière de population, comme en mainte étude sociale, il importe de dégager son esprit de tout préjugé de circonstance ; car les hommes sont exposés à porter des jugements contradictoires ou à agir contrairement à leur opinion, quand ils ne se placent pas assez haut pour embrasser l'ensemble du regard ou quand ils ne sont pas assez fermes pour mettre leurs actes en harmonie avec leurs croyances.

Des bourgeois déplorent la dépopulation des campagnes ; mais ils font venir leurs bonnes du village.

« Il ne faut pas laisser envahir la France par les étrangers », dit un négociant qui, le mois précédent, a pris un commis suisse de préférence à un français, parce qu'il savait l'allemand.

« On ne fait plus d'enfants en France ; c'est la décadence romaine », répètent sentencieusement dans les salons des personnes qui ont un héritier unique.

Dans un club où chacun parle à voix basse de la maîtresse du voisin on gémit hautement de l'immoralité croissante et de la multiplication des bâtards.

Autres contradictions. On a voté en France une loi militaire qui astreint tous les jeunes gens au service militaire ; il était nécessaire de le faire ; mais on met ainsi un obstacle aux mariages précoces et on détourne peut-être à jamais un certain nombre de jeunes gens d'entrer en ménage et de rester aux champs. On répand l'instruction parmi les femmes ; c'est une œuvre de civilisation et de justice ; mais la jeune fille instruite et sans fortune ne se résigne plus aussi facilement à devenir la femme d'un ouvrier (1) et souvent elle préfère vivre de son travail dans le célibat. On construit des chemins de fer et on facilite les déplacements par des réductions de tarif ; mais on favorise ainsi la désertion des campagnes et l'accroissement des grandes villes, quoique les populations rurales soient plus fécondes que les populations urbaines. On applaudit aux progrès de la richesse et du bien-être et les législateurs s'ingénient à le stimuler ; cependant on n'ignore pas que le bien-être, en général, n'est pas prolifique.

Beaucoup de gens, tout en approuvant ces mesures et d'autres qui entraînent les mêmes conséquences, se plaignent de la lente croissance de la population française sans s'apercevoir de la contradiction. C'est aussi manquer de logique que préférer cette plainte et, dans le même temps, affaiblir le sentiment religieux qui incite l'homme à vivre dans le mariage sans limiter sa postérité, ou demander des droits de douane restrictifs qui gênent l'approvisionnement du pays en matières premières et en subsistances.

---

(1) J'ai entendu dire à Constantinople que l'instruction que l'on donne aujourd'hui aux filles dans les écoles primaires, leur rend quelquefois très pénible la reclusion à laquelle la religion musulmane astreint les femmes mariées. Quoique la condition des Européennes soit tout autre, l'observation est intéressante à noter.

*L'état stationnaire et l'allure progressive ou rétrograde.* — Dans une science d'observation, on ne saurait donner le nom de loi à une proposition qui est en désaccord avec les faits. Or, les faits observés au XIX<sup>e</sup> siècle montrent que, d'une manière générale, la somme des subsistances et des richesses s'est accrue dans les pays civilisés plus vite que le nombre des habitants, quoique ce nombre ait augmenté en Europe et surtout en Amérique plus rapidement que dans les trois ou quatre derniers siècles ; que cependant les fléaux destructeurs de l'humanité, tels que la peste, la famine et la guerre, ont sévi moins cruellement que dans les temps passés. D'autre part, aucun fait n'indique que les hommes de ce siècle pratiquent plus que leurs ancêtres la vertu de la chasteté. Il faut donc conclure, contrairement à Malthus, que ce n'est ni par une répression violente de la mort, ni par une intervention extraordinaire de la morale que l'humanité n'a pas débordé hors de ses moyens d'existence, mais que l'équilibre s'est établi de lui-même, sans effort ni contrainte, et que, dans tous les temps comme dans le nôtre, le rapport entre les deux termes, population et richesse, s'est modifié peu à peu suivant l'état de la civilisation et des mœurs.

De l'état stationnaire, progressif ou rétrograde, lequel est préférable ? Première question à laquelle on ne saurait répondre d'un seul mot, parce qu'elle a plusieurs faces et que la solution est subordonnée aux conditions du milieu.

L'allure rétrograde, c'est-à-dire la diminution du nombre des habitants d'un pays, est presque toujours un signe de décadence. Elle est même, dans beaucoup de cas, une cause d'appauvrissement, puisque le travail de l'homme est un des facteurs de la richesse. Cependant il peut arriver que, sur un espace restreint, la population diminue sans que l'ensemble du pays subisse de dommage ; par exemple, telle campagne, qui était naguère en labours, a été transformée en prairies et la richesse y a augmenté, quoique le travail agricole réclame moins de bras et que le nombre des habitants soit devenu moindre ; telle autre campagne, dans laquelle l'emploi des machines agricoles s'est répandu, utilise moins d'ouvriers tout en produisant davantage. Par suite des progrès de l'industrie, les hauts fourneaux ont abandonné les bois pour se porter vers les houillères et la région forestière a perdu en hommes et en revenus, pendant que la richesse du pays gagnait à cette transformation. Une ville ayant élargi ses rues et aéré ses quartiers malsains, les habitants ont émigré vers les faubourgs et la densité de la partie centrale a diminué ; mais c'est au profit de la santé publique.

Si l'allure rétrograde, au lieu d'être un fait local ou un simple changement de résidence, affecte tout le territoire d'un État, elle cause une perte réelle : on a le droit de s'en alarmer comme d'un symptôme fâcheux de l'état démographique et économique de la nation.

L'allure progressive est sans doute plus satisfaisante. Mais, pour en apprécier les conséquences, il faut la considérer dans ses rapports avec toute l'économie sociale de la nation. Si la progression de la population est précisément égale à celle de la richesse, c'est bien ; si elle est un peu plus lente, c'est mieux ; si, au contraire, elle est plus rapide, c'est mal, puisque cette croissance surabondante engendre une gêne dans le présent et fait naître une inquiétude pour l'avenir.

Par accroissement de la richesse devant celui de la population, nous voulons dire que, l'enfant consommant avant de produire, il est sage que la société possède non la somme de richesses entassées qui serviraient à cette consommation

— proposition qui serait absurde — mais une somme de forces productives suffisante pour pourvoir au fur et à mesure, sans déchéance, aux frais d'éducation.

Il est désirable, quoique certains moralistes aient un sentiment opposé, que l'allure progressive résulte d'une diminution de la mortalité infantine plus encore que d'un accroissement de la natalité ; il serait très regrettable qu'elle provînt surtout d'une extension de la natalité illégitime. Il est à souhaiter que les classes aisées, qui ont plus de ressources que les prolétaires, contribuent proportionnellement plus que ceux-ci à l'accroissement de la population, parce qu'elles peuvent plus facilement ouvrir à leurs enfants la carrière de la vie si elles n'avaient pas de trop hautes prétentions pour leur lignée ; mais on constate que c'est ordinairement le contraire qui se produit en France et que la France n'est pas le seul État où cette infériorité relative se manifeste.

L'état stationnaire qu'a prôné J. S. Mill ne se rencontre guère pendant une longue période dans l'histoire des peuples. Non seulement un état tout à fait stationnaire n'est pas historiquement vraisemblable, mais il n'est pas non plus logiquement désirable. Car, pour déployer dans la bataille de la vie toute sa force de production et rendre à la société tous les services dont son activité et son intelligence le rendent capable, l'homme a besoin d'un aiguillon qui l'excite ; il lui faut un but qu'il ne puisse atteindre qu'avec un certain effort ; c'est pourquoi un peuple peut s'alanguir dans la richesse, comme il arrive à des fils de famille fortunés, ou même se reposer trop complaisamment dans une constante et uniforme médiocrité. Une population qui croît trouve en elle ce stimulant nécessaire, et, si sa croissance ne dépasse pas celle de la richesse qu'elle produit, sa situation démographique sous ce rapport est bonne. Ce qui coûte, c'est l'éducation de la jeune génération ; la masse des adultes, quand les circonstances ne sont pas particulièrement défavorables et que la densité n'excède pas celle que comporte l'état économique du pays, produit plus qu'elle ne consomme. Nous avons dit qu'il n'y a pas de limites certaines à cette densité, laquelle varie suivant le degré et le mode de civilisation des peuples.

*L'accroissement de la richesse et de la population en France.* — Ces considérations nous ramènent à la France, sujet principal de cet ouvrage. La France se rapproche beaucoup de l'état stationnaire. Cependant, malgré un préjugé contraire qui s'est propagé depuis quelques années, elle a toujours trouvé, à une seule exception près, une population plus nombreuse à chacun de ses dénombrements et chaque année, sauf cinq exceptions depuis le commencement du siècle (1853 et 1854, années de guerre et de choléra, et 1870 et 1871, années de guerre, et 1890) (1), elle a eu un excédent des naissances sur les décès (2). La croissance très lente de cette population s'est ralentie encore depuis une quinzaine d'années. Dans le cours et particulièrement durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la richesse a suivi une progression plus rapide, et la diffusion de cette richesse par l'augmentation des salaires a amélioré l'état matériel des classes inférieures, pendant que les mœurs

---

(1) Il est à craindre que l'année 1892 ne donne aussi un résultat négatif.

(2) On ne saurait dire que cet excédent provient uniquement des étrangers qui sont en France, puisque, même dans la dernière période décennale où il a été très faible, il est supérieur au nombre total des naissances d'étrangers.

et la politique modifiaient leur état moral et élevaient le niveau de leur importance sociale. Dans ces changements qui, comme tant de choses humaines, contiennent un certain mélange de bien et de mal, le bien l'emporte de beaucoup assurément. Si l'accroissement de la richesse ne servait qu'à procurer plus de jouissances matérielles aux riches, le moraliste s'en soucierait médiocrement ; mais s'il a pour effet de développer dans une nation la culture des sciences, des lettres et des arts, il le considérera avec satisfaction comme la cause d'un progrès moral, et, s'il a pour résultat d'assurer du pain à ceux qui en manquent, d'améliorer l'alimentation, le vêtement, le logement de ceux qui ne possèdent que leur salaire journalier et d'éclairer leur vie laborieuse d'un rayon de bien-être et de gaieté, il le saluera comme un grand bienfait pour l'humanité. « Le grand but vers lequel la religion doit diriger la société est l'amélioration la plus rapide possible du sort de la classe la plus pauvre », a dit Saint-Simon dont l'école a eu le mérite de montrer l'importance du but, tout en ayant le tort de vouloir frayer une route qui aurait conduit dans la direction opposée (1).

La relation qui existe en France entre l'accroissement de la richesse et celui de la population et, par suite, la croissance lente de cette dernière ne doivent pas être par elles-mêmes l'objet d'un blâme. Cette croissance, à considérer le résultat général des deux derniers siècles, ne paraît pas avoir été moindre au XIX<sup>e</sup> qu'au XVIII<sup>e</sup>. Si l'Europe tout entière, au XIX<sup>e</sup>, a vu doubler le nombre de ses habitants (175 millions en 1800 et 360 en 1890), c'est que les découvertes de la science ont communiqué à l'homme de notre temps une prodigieuse puissance de production. Cette puissance continuera-t-elle à s'accroître aussi vite dans le siècle qui va bientôt commencer ? Question discutable que personne n'a aujourd'hui le moyen de résoudre ? Mais ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'aucun siècle n'avait encore vu rien de comparable sous ce rapport à l'ère moderne, qui date en réalité de la machine à vapeur. Il serait absurde de supposer que l'Europe ait toujours doublé en cent ans, puisqu'il faudrait admettre qu'elle n'avait que vingt et un millions d'habitants au commencement du XV<sup>e</sup> siècle et moins de six en l'an 1300 (2).

D'ailleurs, si les expressions d'allure progressive et d'allure rétrograde ont un sens précis, déterminé par des nombres, celui de croissance trop lente n'en a pas ; car il n'existe pas d'étalon de la croissance normale des populations. En pareille matière, tout est relation. Ce qu'il convient de dire, c'est que la population française croît aujourd'hui moins vite que celle des autres États d'Europe, et trop lentement pour maintenir son rang dans l'échelle des populations européennes.

*La question politique.* — Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les Français ne se sont guère préoccupés de cette lenteur non plus que de la diminution de leur

(1) Voir dans notre *Histoire des classes ouvrières en France depuis 1789*, t. I. p. 400, l'appréciation du Saint-Simonisme.

(2) En calculant seulement le doublement simple en progression arithmétique et sans tenir compte des variations causées par des fleaux accidentels, on aurait approximativement :

1890. . . . .	360	1501. . . . .	22
1801. . . . .	175	1401. . . . .	11
1701. . . . .	88	1301. . . . .	5
1601. . . . .	44		

natalité ; les statisticiens avaient encore peu étudié la question et la majorité des économistes l'envisageait comme Malthus. C'est sous le second Empire qu'un courant d'opinion s'est formé dans l'autre sens ; la fondation de l'Empire allemand lui a donné depuis vingt ans une force si considérable qu'aujourd'hui il faut presque un certain courage pour l'examiner scientifiquement et mettre en balance les avantages économiques d'une progression lente avec les inconvénients politiques du déplacement de l'équilibre européen.

Le danger est manifeste et s'accuse davantage à chaque recensement. La frontière que le traité de Francfort a donnée à la France l'aggrave considérablement. Sans doute, aucun État de l'Europe n'a des frontières qui satisfassent entièrement l'amour-propre national ; cependant il est certain, pour tout observateur impartial, à quelque nation qu'il appartienne, que parmi les six grandes puissances y compris même l'Autriche-Hongrie, la France est aujourd'hui celle dont la capitale est la plus menacée (1) et que d'aucune on ne peut dire avec plus de vérité que la capitale est le cœur de l'État. C'est une situation pénible et profondément regrettable. Le lecteur français me pardonnera-t-il de dire qu'il faut que la France s'en accommode et qu'il est à la fois plus digne et plus utile de chercher à appliquer des remèdes là où ils peuvent être efficaces que d'exhaler des plaintes contre l'inexorable nécessité ?

Il faut aussi qu'elle prenne son parti de la différence que la politique, par de brusques changements, et la démographie, par le lent accroissement des populations, ont introduite depuis un siècle dans le rapport du nombre des habitants des États prépondérants. En 1816, il y avait cinq grandes puissances dans le total desquelles la France comptait à raison de 21 p. 100 ; en 1890, il y en a six et la France compte à peine à raison de 13.

*La démographie française.* — La vie humaine est régie par des lois. Les plus générales s'appliquent à l'humanité entière ; mais chaque population a pour ainsi dire ses lois particulières, c'est-à-dire des rapports entre les phénomènes démographiques qui ne conviennent qu'à elle et qui la caractérisent. En outre, dans une même population chaque groupe a ses lois spéciales ; on trouve parfois plus de différences entre deux quartiers de Paris qu'entre deux nations. C'est que, si la physiologie trace le cadre, c'est la condition sociale qui fait en grande partie le tableau, et ce tableau est divers comme les mœurs et la fortune des hommes.

Sous le rapport de la mortalité, la France, qui avait 28,2 décès par 1,000 habitants au commencement du siècle (période 1801-1810) et qui n'en a plus eu que 22,2 (période 1881-1888), est dans une bonne situation, puisque la moyenne de l'Europe est de 28 et qu'il y a à peine neuf États sur vingt-neuf qui en aient une

---

(1) Nous pouvons appuyer ce que nous avons dit à ce sujet dans le chapitre vi du livre IV par le témoignage du prince de Bismarck qui s'exprimait ainsi dans un discours au Reichsrath à propos de l'expansion coloniale et commerciale de l'Allemagne : « D'un côté, nous aurons l'appui de l'Angleterre qui attache un haut prix à l'amitié de l'Allemagne ; de l'autre, nous n'aurons jamais à redouter de la France aucune de ces nasardes que veut bien nous annoncer le préopinant. Il suffit, en effet, de constater ceci : la France confine aux portes de Metz et, si des sujets de l'Empire allemand avaient à souffrir de la part de cette puissance dans des pays lointains, le contre-coup ne manquerait pas de s'en faire sentir dans les environs de Metz. »

meilleure (1). En réalité, cette situation n'est pas aussi avantageuse et l'amélioration depuis un siècle n'est pas aussi accentuée qu'elle le paraît, parce que la diminution de natalité a réduit les chances de mort et qu'un pays qui compte peu d'enfants et beaucoup d'adultes, — ce qui est le cas de la France, — doit avoir, avec une vitalité égale, moins de décès par 1,000 habitants qu'un pays à forte natalité. Cependant, même en tenant compte de cette cause d'illusion, on constate, d'après les tables de survie, que, de la moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle à la fin du XIX<sup>e</sup> et même dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup>, la vie moyenne s'est allongée non seulement pour l'enfance, mais pour presque tous les âges, et que cette prolongation de l'existence, n'étant pas particulière à la France, doit être considérée comme un résultat général de la civilisation. La mort a réellement reculé dans la plupart des pays et, parmi eux, la France occupe un bon rang.

La nuptialité en France (7,4 par 1,000 habitants, période 1881-1888), qui est un peu au-dessous de la moyenne générale de l'Europe (8,4 par 1,000 habitants, période 1865-1883) (2), peut être considérée aussi comme satisfaisante. Elle a diminué depuis une dizaine d'années, sans qu'on puisse décider encore si cette tendance est un accident passager occasionné par le grand nombre de jeunes gens morts en 1870 et en 1871 ou un abaissement de la normale dû à des influences économiques plus durables, telles que l'accroissement de l'effectif militaire et l'émigration des campagnes : ce qui serait plus grave. C'est pourtant l'hypothèse la plus vraisemblable, celle que la diminution de nuptialité dans plusieurs autres États semble confirmer depuis dix ans.

La natalité est le côté faible de la démographie française. Elle a considérablement diminué dans le cours du XIX<sup>e</sup> siècle (de 32,2, période 1801-1810, à 24,0, période 1881-1888) et, comme nous l'avons fait remarquer, la diminution a été un peu plus rapide durant la première moitié du siècle que durant la seconde. Avec ses 25 naissances par 1,000 habitants (période 1865-1883), la France se trouve placée au dernier rang de l'Europe dont la moyenne était pour la même période de 38,5. Depuis 1886, le nombre des naissances en France est descendu au-dessous de 900,000 et, comme il a faibli encore en 1890, pendant que l'influenza aggravait la mortalité, il y a eu un déficit dans la balance de l'année.

C'est là le trait le plus caractéristique de la population française, celui par lequel elle se distingue surtout des autres populations européennes. En effet, la faible natalité fait la faible croissance, qui contribue pour une large part à la faible mortalité et d'où résulte une forte proportion d'adultes. Si l'équilibre politique résultant des forces militaires et, jusqu'à un certain point, l'équilibre économique résultant des forces productives s'est déplacé au détriment de la France, c'est la faible natalité qui en est la cause principale; si, d'autre part, le bien-être général et en particulier celui des classes inférieures ont augmenté et si le peuple français est sous ce rapport un des plus avantagés, c'est encore à la faible natalité qu'il faut en partie attribuer ce résultat. Dans presque tous les problèmes relatifs à la population, la natalité apparaît comme un des éléments les plus importants. C'est pourquoi ceux

---

(1) Voir le tableau de la page 223 du deuxième volume de *la Population française*, en remarquant que la mortalité de la France y est un peu exagérée (voir p. 225) à cause des années 1870 et 1871.

(2) Nous rappelons que la nuptialité française était 7,7 durant cette période 1865-1883 et que, sur 29 États, la France avait le 18<sup>e</sup> rang.



qui voient dans cette faiblesse un péril national — nous avons signalé nous-même le danger politique — jettent un cri d'alarme, et ceux qui croient à l'efficacité des lois en pareille matière proposent des mesures dont quelques-unes, dans des cas restreints, peuvent être opportunes, mais dont la plupart ne feraient rien ou feraient plus de mal que de bien.

Il se produit depuis une dizaine d'années en Europe un phénomène démographique très digne de remarque. Plus encore que la nuptialité, la natalité a diminué dans presque tous les États. Est-ce un résultat passager de la crise qui a pendant un temps comprimé l'essor du commerce et rendu la vie plus difficile ? N'est-ce pas au contraire une conséquence de la diminution des mariages ? N'est-ce pas en même temps un effet de la diffusion du bien-être et l'indice d'un certain changement dans les mœurs ?

Quoi qu'il en soit, l'accroissement de la population française reste à une grande distance de celui des autres États européens, sans parler de certains États américains dont le progrès a été beaucoup plus rapide encore. Pendant que, depuis 1872, sa population, d'après l'excédent des naissances sur les décès, gagnait en moyenne, par an, de 3,4 par 1,000 habitants, celle de l'Europe en gagnait de 11 et celle de l'Empire allemand de 11,6.

L'excédent annuel qui, dans les dix dernières années, n'a pas dépassé au maximum 2,9 par 1,000 habitants (en 1881) et n'a été en moyenne que de 1,7 (1) est si faible que le moindre accident, guerre, crise, épidémie, peut le tourner en déficit : c'est précisément ce qui est arrivé en 1890. L'allure rétrograde de cette année, symptôme fâcheux, pourrait se manifester encore à plusieurs reprises avant que le sentiment du vide produit ne provoquât un accroissement des naissances.

On peut demander s'il n'y a pas une relation entre l'état démocratique de la France et sa faible natalité. A cette question on ne répond que par des conjectures. La natalité était déjà faible avant 1830 et 1848, sous le gouvernement monarchique, mais ce gouvernement était, depuis 1789, celui d'une société qui tendait vers la démocratie.

La Suisse républicaine et démocratique a une natalité qui, bien que supérieure à celle de la France, est sensiblement inférieure à la moyenne européenne ; aux États-Unis, dans toute la région du nord-est se manifeste une propension à restreindre le nombre des naissances.

Si donc l'expérience vérifiait cette opinion que, dans un État où le sentiment de l'importance politique tend à élever le niveau des besoins de la foule, les classes inférieures sont moins disposées à contracter mariage et usent davantage de prudence en ménage, il ne serait pas logique de louer, au nom de l'égalité, le régime de la démocratie et en même temps d'en blâmer les conséquences : il faudrait choi-

---

(1) Nous rappelons : 1° que sous Louis XVI, période favorable, il est vrai, à l'accroissement, la population, qui n'était à la fin du règne que de 26 millions d'âmes, a gagné, d'après le chevalier des Pommelles, 84,000 âmes en moyenne par an de 1778 à 1787, soit au moins 3,2 par 1,000 ; 2° que, de 1880 à 1889, d'après l'excédent des naissances sur les décès (abstraction faite de l'immigration), les 38 millions d'habitants de la France ont gagné en moyenne par an 76,700, soit environ 2 par 1,000. La comparaison des recensements de 1881 et de 1891 entre lesquels l'accroissement a été de 671,000 âmes, donne 72.200 comme accroissement moyen annuel (calculé sur une période de 9 ans 1/4), soit presque 0,9 par 1,000 habitants (calculé sur la moyenne des deux recensements). L'immigration explique comment le taux de l'accroissement d'après les recensements est supérieur à celui de l'excédent des naissances.

sir. C'est cependant aussi bien des rangs extrêmes de la démocratie française que du milieu des opinions religieuses que s'élèvent les plaintes les plus amères contre l'état stationnaire.

L'illégitimité est une fraction de la natalité; petite fraction heureusement, puisqu'elle n'apporte guère en France que 7,5 dans le total des naissances. Si la proportion s'est élevée depuis quelques années à 8, c'est moins par l'augmentation même des naissances naturelles que par la diminution des naissances légitimes. En tous cas, la France, tout en se préoccupant de cet accroissement, doit se féliciter d'être sous ce rapport dans une condition moins désavantageuse que beaucoup d'autres États européens; mais elle ne doit pas oublier que l'illégitimité n'est qu'un indice très imparfait de l'état moral d'un peuple et que rien n'indique que, dans les rapports des sexes, les mœurs françaises soient meilleures ou pires que celles de la plupart des autres grandes nations d'Europe.

La faible natalité de la France, combinée avec l'accroissement de la richesse, a eu encore pour conséquence une immigration relativement considérable. La France est, parmi les grandes puissances, celle où l'on compte le plus d'étrangers: situation qui n'est pas par elle-même inquiétante et qui apporte aux capitaux un appoint de travail que notre propre population ne fournissait pas en quantité suffisante. Elle motiverait seulement quelques mesures propres à faire entrer, autant que possible, l'élément adventif dans le corps social; mais il est à craindre que la classe ouvrière n'en réclame quelque jour d'autres, comme aux États-Unis, par crainte de la concurrence.

Une natalité faible et des salaires élevés sont deux raisons pour que l'émigration ne soit pas considérable. Aussi ne l'est-elle pas en France (20,000 ou 30,000 émigrants enregistrés par an, dans ces dernières années). Il faut accepter ce fait comme une conséquence logique de la situation.

La France possède un magnifique prolongement de son territoire méditerranéen par l'Algérie et la Tunisie et un vaste domaine colonial qu'elle a beaucoup agrandi depuis dix ans. Mais, si ce domaine peut procurer un marché très large à son commerce, il ne présente à la colonisation agricole qu'un champ très limité. De ce côté, la population métropolitaine n'est pas très excitée à émigrer. Il appartient néanmoins à l'administration de lui faciliter, autant que possible, les moyens d'exploiter ses colonies.

Dans les pays étrangers, s'il y a lieu de se féliciter de ce que les ouvriers français n'éprouvent pas le besoin de s'expatrier, on doit regretter que les intérêts français ne soient pas toujours représentés sur les grands marchés du monde par une colonie assez forte de négociants, d'employés et d'entrepreneurs. Dans la concurrence commerciale des nations, les absents ont tort. En surélevant sur la plupart des articles le tarif des douanes à l'importation, le Parlement nous paraît avoir aggravé la situation du commerce extérieur en France.

Les populations urbaines augmentent rapidement dans tous les pays, et il se forme à l'intérieur du territoire des États de nombreux courants d'émigration des campagnes vers les villes. En France, ils sont moins intenses que dans plusieurs autres pays d'Europe et d'Amérique; mais, comme la croissance générale de la population est très faible, les villes attirent plus d'émigrants que l'excédent des naissances sur les décès ne fournit d'habitants, et les campagnes se dépeuplent. 41 départements étaient en 1886 moins peuplés qu'en 1846 et, entre les deux der-

niers recensements (1886 et 1891), 55 départements ont perdu des habitants, tandis que 32 en ont gagné. Ce mouvement de concentration, que des écrivains signalaient déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle, s'est beaucoup accéléré dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup>, sous la double influence des chemins de fer et de la grande industrie. Il n'est pas sans inconvénient pour les mœurs ; mais, considéré du point de vue de la création de la richesse, il nous enseigne que la moyenne individuelle de la puissance productive s'est élevée, puisque moins d'agriculteurs fournissent aujourd'hui plus d'aliments et de matières premières à plus de Français.

*De l'avenir démographique de la France.* — Quand on voit comment les phénomènes se sont succédé en se modifiant peu à peu depuis un siècle, on est conduit à penser que la démographie française n'est pas prêt de changer d'allure, et on est disposé à prendre pour une illusion l'espérance d'un accroissement de natalité qui en changerait l'état en une trentaine d'années ; c'est plutôt à une diminution qu'à une augmentation de la natalité qu'il faut s'attendre. Le luxe et les besoins qu'il développe ne se réduiraient que dans le cas où la richesse diminuerait sensiblement : résultat qui n'est assurément pas désirable. Mais on est en droit d'espérer que les progrès de l'hygiène publique et de l'hygiène privée amèneront une certaine réduction dans la mortalité, surtout dans celle de la première enfance ; le gain que la nation ferait ainsi, quel qu'il fût, ne serait pas à dédaigner puisqu'il fournirait un appoint et qu'il épargnerait des deuils.

L'Europe continuera longtemps encore à croître plus vite que la France ; car elle est loin d'avoir atteint la limite extrême de la densité et le maximum de la richesse, et nous savons que cette limite peut reculer avec la civilisation et que le maximum n'existe pas. Les contrées d'Amérique et d'Australasie dont la race européenne a pris fortement possession croîtront encore dans le siècle qui va s'ouvrir. La Terre est vaste et n'est pas saturée d'hommes, avons-nous dit ; le génie des inventions n'est pas épuisé, on peut lui appliquer ces mots du poète : *vires acquirit eundo* ; il y a donc encore place pour un large développement de l'humanité. Ce développement ne se fera pas tout d'une pièce ; il y aura, en Europe et hors d'Europe, des déplacements d'équilibre entre les nations qu'il est impossible de mesurer aujourd'hui, mais dont il n'est pas impossible de présumer sur certains points la tendance : équilibre toujours instable qui ne sera sans doute pas pour nos arrière-neveux ce qu'il aura été pour nos fils. Nous inclinons à penser que plusieurs nations, probablement parmi les plus denses et les plus riches, verront quelque jour, comme la France, leur croissance se ralentir d'une manière continue et le mouvement de leur population se rapprocher de l'état stationnaire ; peut-être, à cette époque, si l'esprit européen n'est plus hanté par le cauchemar de la guerre, les démographes s'accorderont-ils à louer ce ralentissement comme un progrès de la prévoyance humaine.

Si la France n'est pas au premier rang par le nombre, il est certain que, par sa richesse agricole, industrielle et commerciale, par son influence littéraire et scientifique, elle est et restera une des grandes nations du monde, au niveau des plus élevées. Nous avons dit et nous répétons que le rôle considérable qu'elle n'a cessé de jouer depuis le moyen âge, malgré quelques interruptions causées par des guerres ou par des dissensions intestines, a été utile à la civilisation et qu'il est utile pour cette même civilisation qu'elle le conserve.

C'est surtout par une bonne politique intérieure, par la laborieuse activité de sa population, par un sage emploi de ses forces qu'elle maintiendra et développera sa valeur économique et morale. La France contemporaine a de graves problèmes à résoudre ; la démocratie, qui est définitivement souveraine chez elle, a besoin d'être plus complètement éclairée par l'instruction qui est donnée aux enfants et par l'expérience des affaires publiques. Il est nécessaire que les tentations criminelles et les désordres moraux que l'accroissement de la richesse multiplie soient contre-balancés par une sévérité plus soutenue des tribunaux et par une application judicieuse des peines ; que la concurrence dans le commerce extérieur soit rendue facile par la plus grande liberté possible des transactions ; que le désir de développer les services publics soit tempéré par la crainte de surcharger les contribuables ; quant aux débats qui s'élèvent entre le travailleur salarié et l'entrepreneur au sujet de la répartition du produit et qui sont une des plus graves questions du temps présent, ils ne peuvent être tranchés qu'avec l'aide du temps par un accord des parties, amené lui-même par la force des choses. Quelque ardu que soit ce dernier problème, le rôle de l'État en cette matière ne sera pas le plus difficile, si les gouvernants comprennent que leur mission est avant tout d'assurer le droit selon l'équité et de donner la sécurité à tous, sans prétendre régir les intérêts particuliers de chacun.

A son pays, tout Français souhaiterait une frontière mieux tracée qui fût un gage de paix pour l'Europe, la certitude de cette paix pour un long avenir, une croissance de population qui, sans cesser d'être devancée par la croissance de la richesse, maintint davantage l'équilibre du nombre entre les grandes puissances. Mais ceux qui ne veulent former que des vœux aujourd'hui réalisables, quoique difficiles même à réaliser entièrement, se contentent relativement aux sujets que nous avons traités dans cet ouvrage, de demander, dans l'ordre politique, la pacification des esprits à l'intérieur sous un gouvernement républicain, le seul que la France puisse désormais supporter ; dans l'ordre moral, la formation de la jeunesse par une bonne instruction acquise dans les écoles et par de solides habitudes de moralité et de travail prises au foyer paternel, à l'église et à l'atelier, l'amour de la famille et la pratique des vertus qui lui sont propres ; dans l'ordre économique, le respect complet de la liberté avec laquelle toutes les formes légitimes d'association sont compatibles ; dans l'ordre démographique, une diminution de mortalité, la continuité d'un léger excédent des naissances sur les décès, le maintien de l'illégitimité à un taux peu élevé, l'assimilation d'une partie des étrangers, le soin de l'éducation physique, en un mot une population saine de corps et d'esprit, fournissant par le prolongement de la vie moyenne une carrière plus longue et partant plus utile.

E. LEVASSEUR,  
de l'Institut.

---